

Procès-verbal de la séance du 28 juin 2016

Conseil Général de la Commune de Donneloye

1. Appel

Le Président, Monsieur Gilbert Gavillet préside la séance.

La secrétaire procède à l'appel.

41 personnes sont présentes, **24** excusées et **34** absentes.

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer à 20h05.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ne suscite aucun commentaire. Il est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal du 19 avril 2016

Le PV ne suscite aucun commentaire. Il est adopté à l'unanimité.

4. Assermentation des nouveaux membres

Les personnes qui souhaitent être assermentées pour la prochaine législature, il faut venir au prochain conseil et demander l'assermentation.

Monsieur Jobin vient comme auditeur par intérêt pour la commune.

Personne ne demande à être assermenté.

Le conseil compte toujours 99 membres.

5. Communications du Président du Conseil Général

Gilbert Gavillet annonce qu'il cherche toujours une personne voulant reprendre le poste de secrétaire du conseil. Prendre contact avec Gilbert Gavillet pour plus de renseignements. Si personne ne s'avance, il y aura éventuellement une demande d'offre au pilier public, puis dans les journaux.

6. Communications de la Municipalité

Lise Courvoisier :

- Donneloye et un village de sportif. Gilles Allard remporta une médaille de bronze en championnat Suisse de trampoline.
- Foot : FCDonneloye ; Plusieurs équipes ont été félicitées et récompensées lors de la nuit du foot à Montreux par le Fairplay ACVF. Sur 785 clubs de foot de toute la Suisse, Donneloye est sorti en 1^{ère} position ! La conséquence est que le FCDonneloye est qualifié pour la coupe Suisse et pourrait affronter des grandes équipes suisses. Il est possible de suivre les classements et tirages sur le site Internet www.football.ch ou sur Facebook.

Jean-Michel Pache :

- Comme chaque année, les regards aux bords des routes sont encore des problèmes car ils ne sont pas nettoyés et l'eau ne peut s'écouler convenablement. Les tuyaux de ces collecteurs sont pleins de terre, herbe, etc.
- Un couvert en bois neuf aux Billardes est à disposition de tous. Mais c'est un bel endroit et il est donc nécessaire de le laisser propre. Nous avons déjà, en moins d'un mois, retrouvé beaucoup trop de déchets.

Pierre Billaud :

- L'étude pour l'éventuelle réouverture du ruisseau entre Mézery et Molondin est toujours de vigueur. Des caméras ont été mises dans les trois km de canaux pour voir l'état de ces derniers. Malheureusement les caméras n'ont pas été bien loin... D'ici cet automne d'autres informations sont à venir.
- Pompier : il est toujours agréable de pouvoir compter sur de nouvelles recrues et ainsi de garder un corps de sapeur pompiers local. Alain Mercier et Laurent Oppliger se tiennent volontiers à disposition pour tous renseignements. Il n'y a plus d'âge maximum pour en faire partie.

Jean-Gabriel Florio :

- Pas de communication.

Cédric Monge :

- Pas de communication.

7. Préavis Municipal No 02/2016 « comptes communaux et gestion 2015 »

Lise Courvoisier, Syndique, présente les comptes.

Le président donne la parole à Monsieur Luigi Zasso, rapporteur qui donne lecture du rapport de la commission des Finances et Gestion. Celui-ci recommande d'accepter le préavis municipal.

Jean-Daniel Ferrot, il n'était pas nécessaire de mentionner à tous, les comptes de la dissolution de la Société de laiterie de Donneloye.

Jean-Daniel Ferrot informe qu'il n'est pas d'accord avec la municipalité concernant le résultat annoncé, car des approximations ne lui suffisent pas. Puisque pour lui le montant du déficit réel est de CHF 140'000.- ?!

La municipalité répond : Certains montants sont virés ou retirés du compte fonds de réserve de la péréquation, en fonction du montant de la péréquation de l'année précédente.

Il n'y a pas d'autre question ni remarque. Le Président propose de passer au vote.

1. D'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2015 :

Revenus	CHF 2'776'634.16
Charges	CHF 2'773'918.31
Excédent des revenus	CHF 2'715.85

Vote :	Oui :	unanimité
	Non :	aucun
	Abstention :	aucune

2. De donner décharge à la Commission des Finances et Gestion, à la boursière et à la Municipalité.

Vote :	Oui :	unanimité
	Non :	aucun
	Abstention :	aucune

3. D'adopter la gestion de la commune et d'en donner décharge à la Municipalité.

Vote :	Oui :	unanimité
	Non :	aucun
	Abstention :	aucune

Le préavis municipal No 02/2016 est accepté.

8. Préavis Municipal No 03/2016 « Arrêté d'imposition pour l'année 2017 »

Lise Courvoisier, Syndique, présente le préavis.

Le président donne la parole à Monsieur Luigi Zasso, rapporteur qui donne lecture du rapport de la commission des Finances et Gestion. Celui-ci recommande d'accepter le préavis municipal.

Il n'y a pas de question ni de remarque. Le Président propose de passer au vote.

1. Décide d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2017 tel que présenté, fixant notamment le taux communal à 73 % de l'impôt cantonal de base.

Vote :	Oui :	39
	Non :	aucun
	Abstention :	1

Le préavis municipal No 03/2016 est accepté.

9. Interventions individuelles et divers.

Chantal Bujard Bovey demande si un panneau relatif à la propreté de l'endroit au couvert des Billardes va être installé, même si cela ne va pas changer grand-chose ?

La Municipalité répond que le panneau va bientôt arriver.

Gilbert Gavillet remercie toutes les personnes qui ont assisté d'une manière ou d'une autre au bon fonctionnement du conseil général et de la commune ; soit les membres, les scrutateurs, le vice-président. Gilbert donne un bouquet de fleurs à la secrétaire et la remercie pour ses années de travail effectuées.

Lise Courvoisier dans 2 jours cette législature se termine. 4 années et quelques mois ont passé très vite. Je souhaite rappeler certains dossiers importants traités et/ou encore en cours : - vente du terrain en Jon – achat du terrain de foot - taxe aux sacs – mise en vigueur de l'indemnité du sol – règlement sur les émoluments administratifs

- 1^{er} juin 2014, nous avons rejoint l'ASIRE - adhésion à l'EFAJE – remplacement de la chaudière au collège de Donneloye - raccordement au gaz naturel - réfection de la chaussée à Mézery – nouveau couvert aux Billardes - étude du ruisseau des Marais Mézery/Molondin - réorganisation forestière – restaurant la Clef des Champs - Plan Général Affectation - 14 dossiers de construction et/ou rénovation déposés en même temps, avec pour certains des oppositions.

- de nombreux contacts avec divers services de l'Etat. Les échanges ne sont pas toujours évidents mais nous avons toujours eu beaucoup de plaisir à effectuer nos tâches.

Le poste de secrétaire municipale a été repris par Madame Florence Billaud, et je tiens à remercier Florence Billaud et Françoise Gavillet, boursière pour toutes les tâches effectuées.

Notre commune est belle et entretenue ; des déchèteries et STEP tenues avec soin – des bâtiments entretenus – des chemins propres – le déneigement en hiver – merci à toutes les personnes qui font que notre commune soit belle et propre.

Après 7 ans à la municipalité Monsieur Cédric Monge nous quitte et nous lui adressons tous nos vœux de réussites pour ton futur. Nous sommes ravis d'accueillir Madame Sylviane Chabloz dans notre équipe et nous la remercions pour ses activités futures.

La Syndique invite tous les membres du Conseil à La Clef des Champs pour un verre de l'amitié.

Il n'y a pas d'autre remarque ou question. Cette dernière séance de législature 2011 - 2016 est levée.

La séance est levée à 21H10.

le Président :

la Secrétaire :

Gilbert Gavillet

Angélique Bovey